

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS  
séance du 27/06/2014

L'an 2014 et le 27 Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DANEDE Laurent Maire

**Présent(s) :** M. DANEDE Laurent, Maire, Mmes : BISOT Nadia, BROSSARD Julina, GERARDIN Marie-Anne, VERGNAUD Nathalie, MM : FILLATRAUD Jean-Christophe, FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis, HAULBERT Ludovic, MORAIN Mickaël, PAPON Bruno, PAYRAUDEAU Alain, ROUHAUD Henri

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mme JOUBERT Corinne à M. ROUHAUD Henri, MM : GENTET Frédéric à M. DANEDE Laurent, LUCAS Bruno à M. FILLATRAUD Jean-Christophe

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 15

Date de la convocation : 23/06/2014

Date d'affichage : 23/06/2014

**Secrétaire de Séance :** Mme GERARDIN Marie-Anne

### ORDRE DU JOUR

Tarifs de la Salle Polyvalente  
Désignation du délégué Elu au CNAS  
Motion fusion de la Région Poitou-Charentes / Aquitaine  
Subvention Exceptionnelle EPTJ  
Subvention exceptionnelle Association Regroupement des Ecoles de Tourriers  
Modification du temps de travail d'un adjoint technique  
Modification des délégués suppléants du SIAEP de Puyréaux  
Questions diverses

#### Tarifs de la salle polyvalente

Il est fait un rappel des anciens tarifs. En 2013, les horaires avaient déjà été modifiés mais la constatation de dérives courantes voire systématiques entraîne une nouvelle mise à jour.

Il y a lieu de revoir les tarifs et d'ajouter au règlement intérieur que soient inclus les jours fériés attendant au week-end.

Il faut résoudre le problème de puissance du compteur électrique (demande faite à un électricien de venir contrôler l'équipement). Il faut notifier dans le cadre de l'état des lieux le dit problème.

Un audit auprès des autres communes doit être réalisé pour connaître les tarifs proposés. Mickaël Morain demande le report du vote afin de recueillir les informations.

#### réf 2014033 : Désignation du délégué Elu au CNAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune cotise pour les agents au CNAS depuis 2008.

Cette adhésion s'accompagne d'une désignation d'un délégué des agents (Actuellement Véronique ARNAUD) et d'un délégué des Elus, chargés de représenter la collectivité au

sein du CNAS.

Il y a lieu de désigner un élu pour 6 ans.

Mme Marie Anne GERARDIN se porte volontaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE Mme Marie-Anne GERARDIN comme déléguée des élus au sein du CNAS pour représenter la collectivité.

**A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)**

réf 2014034 : Motion fusion de la Région Poitou-Charentes / Aquitaine

Suite à l'annonce faite par le Président de la République visant à mettre en œuvre un redécoupage des régions de France, le Conseil Général propose aux communes de Charente à adopter la motion suivante :

Considérant l'annonce du Président de la République et du Premier Ministre visant à mettre en œuvre très rapidement un redécoupage des régions de France.

Considérant les déclarations, relayées par la presse, de la Région Poitou-Charentes qui privilégie la fusion avec les Pays de la Loire.

En intégrant le postulat asséné du respect de l'intégrité du territoire régional qui entraînerait ainsi l'adhésion forcée de la Charente dans ce schéma.

Après avoir pris connaissance de la lettre du Président du Conseil général en date du 23 mai 2014, et en plein accord avec les arguments développés.

Le Conseil municipal réuni en séance ordinaire le 27 juin 2014, au terme du vote explicite ci-après, apporte son appui total à la démarche entreprise pour aboutir à l'intégration du territoire charentais dans une nouvelle région Aquitaine.

**A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 1)**

réf 2014035 : Subvention Exceptionnelle EPTJ

L'entente Pongiste Tourriers-Jauldes (EPTJ) participe aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à la rentrée 2014-2015.

L'EPTJ fera une initiation au tennis de table gratuitement. Une convention devra être passée avec l'association. Le groupe sera composé de 12 enfants, soit 6 tables. Pour ce faire, l'association doit se doter de 2 tables supplémentaires, qu'elle mettra à disposition pour ces TAP. Un devis a été demandé à DECATHLON, partenaire des clubs de Tennis de tables pour un montant de 960€

Il y a lieu de savoir si :

- La commune doit verser directement la subvention de 960€ à l'EPTJ
- La commune achète les 2 tables qu'elle mettra à disposition de l'EPTJ

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE de verser une subvention exceptionnelle à l'Entente Pongiste Tourriers Jauldes de 960€
- AUTORISE Monsieur le Maire à rédiger une convention pour une année avec tacite reconduction qui sera validée dans un prochain Conseil Municipal

**A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)**

réf 2014036 : Subvention exceptionnelle Association Regroupement des Ecoles de Tourriers

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal ma décision qui a été prise lors du dernier Conseil Municipal, à savoir un premier versement de 300€ à cette association pour le voyage à Paris, et un complément au vu des comptes.

Il y a lieu d'équilibrer le budget. Monsieur le Maire propose de faire un complément de 260€ car le financement a été pris sur l'association Regroupement des Ecoles de Tourriers (association non subventionnée).

Mickaël Morain demande si ladite association est inscrite au Journal Officiel ? Le Conseil Municipal se doit de solliciter plus d'éléments sur l'association (Statuts, Rapport financier, Assemblées Générales...) et de rappeler que les demandes de subventions doivent être demandées en même temps que les autres associations et formulées avec

les mêmes éléments.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle de 260€ à l'Association Regroupement des Ecoles de Tourriers.

**A la majorité (pour : 8 contre : 2 abstentions : 5)**

réf 2014037 : Modification du temps de travail d'un adjoint technique

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires et la mise en place des Temps d'Activité Périscolaires des lundis et vendredis après-midi, et l'aménagement du mercredi matin, il y a lieu de prévoir une augmentation d'heures afin de faire face à un surcroît de travail engendré par cette réforme.

Il est proposé d'augmenter Mme Hafida MAIMOUNI pour 5 heures (6 heures annualisées). Le temps de travail passerait donc de 19/35ème à 24/35ème.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Jean-Christophe Fillatraud souligne que l'ensemble du Conseil Municipal aurait du pouvoir consulter les documents annexes avant la séance et qu'il aurait été opportun de faire une réunion préparatoire pour étudier le dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE d'augmenter les heures de Mme MAIMOUNI Hafida comme citée ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires à ce dossier

**A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)**

réf 2014038 : Modification des délégués suppléants du SIAEP de Puyréaux

Suite à un courrier de la Préfecture rappelant au Conseil Municipal sur le fait que, conformément aux statuts du SIAEP de Puyréaux, chaque commune doit être représentée par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Or, la commune a désigné 2 délégués suppléants. Il y a donc lieu de voter pour un seul suppléant à bulletin secret.

Est candidat en tant que délégué suppléant : M. Bruno LUCAS

Le Conseil municipal procède au vote à bulletin secret du délégué suppléant.

Le maire annonce les résultats :

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire déclare élu le délégué suppléant nommé ci-dessus.

**A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)**

Questions diverses :

- Dans le cadre des emplois d'été, 2 jeunes de Tourriers ont été recrutés : pour le mois de juillet, Simon DENOEL et pour le mois d'août, Anthony RENET
- Dans le cadre d'un stage découverte par Pole Emploi, Alésia PICARD effectuera une semaine de stage du 30 juin au 4 juillet 2014
- La rencontre avec le Major LE ROSSIGNOL pour recueillir des informations sur l'éventuelle mise en place de l'opération « Vigilance Citoyen » est prévue le 9 juillet prochain. Il y a lieu de repousser la commission « sécurité » du 7 juillet.
- Monsieur le Maire revient sur le dossier des Rythmes scolaires et remercie Nathalie VERGNAUD et Corinne JOUBERT pour leur travail
- Achat du tracteur tondeuse : Après une synthèse du déroulé de cet achat et après le bilan de la commission « Voirie » du 16 juin 2014, le choix s'est porté sur le modèle FERRIS IS6002B, commandé à l'entreprise HERRIBERRY pour un montant de 8095.37€

TTC (livré sous 10 jours)

- Des devis ont été demandés pour le remplacement des tables de la salle du Conseil Municipal
- Enregistrement audio des séances : Pour répondre à la question de Jean-Christophe Filltraud, il n'y a pas de législation sur l'enregistrement des séances,
- Alain PAYRAUDEAU demande quand la visite des appartements de l'ancienne poste aurait lieu ? Programmation le 29 août à 19h30 avant le Conseil Municipal
- Les commissions de la CDC de la Boixe ont été mises en place et même s'il n'y a pas de liste formalisée pour l'instant les conseillers inscrits ont bien été intégrés. Une commission des finances va être programmée en septembre.
- Mickaël Morain demande quel est le rôle de la secrétaire de mairie au sein du conseil, Le maire répond que c'est une assistance administrative et technique. Un arrêté de délégation de signature pour le courant a été signé par le maire.
- Le planning du maire et des adjoints est phase de calage.

La majorité des conseillers demande de poursuivre à huis clos. Monsieur le Maire demande au public de sortir et la séance se poursuit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le maire lève la séance à 23h25.